

LA TRANSITION AU QUÉBEC

Stéphane Côté

Remerciements

J'ai le privilège de faire partie d'un petit, mais dynamique trio engagé corps et âme à la reconnaissance de la nécessité d'un profond changement de notre vision collective des questions sociales et économiques. Je tiens à remercier pour leurs collaborations Denis Desmeule et Bernard St-Gelais du comité pour la transition énergétique au Québec. Je tiens aussi à remercier Bernard Rioux pour ses conseils et aussi d'héberger ma « Transition au Québec » afin de rendre cet essai disponible au public.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	2
<i>Avant-Propos</i>	5
 Chapitre 1	 7
Le fléau de la croissance	
<i>À quel taux les ressources planétaires sont-elles dilapidées ?</i>	
Chapitre 2	10
Le secteur financier moteur de la croissance	
<i>L'argent...</i>	
<i>Que faire de la dette publique ?</i>	
Chapitre 3	12
L'industrie extractiviste et les grandes pétrolières	
Chapitre 4	16
Les nouvelles technologies et la croissance	
<i>L'obsolescence programmée, impératif majeur de la croissance</i>	
Chapitre 5	22
Hydro-Québec et la croissance au rabais	
<i>Hydro-Québec peut réduire sa dette et assurer l'autonomie énergétique du Québec</i>	
Chapitre 6	28
La décroissance et la géopolitique	
<i>La guerre économique, le système de surveillance universel et l'autoritarisme</i>	
<i>Les choix technologiques des nations</i>	
Chapitre 7	30
L'économie écologique et la décroissance	
<i>La croissance</i>	
<i>La croissance démographique</i>	
<i>La croissance de la production et de la consommation</i>	
<i>Comment décroître ?</i>	
<i>Instaurer un régime provincial de démocratie participative</i>	
<i>L'économie écologique et la création de banques d'émission monétaire locales</i>	

Dans l'éventualité où une nation optait pour l'abolition de sa dette publique
Explication relative aux diverses possibilités de réappropriation du levier monétaire
Le remplacement progressif de la monnaie des banques par les monnaies locales

Chapitre 9 40

Conclusion

L'identification et les étiquettes
Une fenêtre d'action réduite

Bibliographie 41

Avant-Propos

Beaucoup de Québécois ignorent et sont désinformés par les représentations gouvernementales et des secteurs financiers (mais aussi par un relatif silence médiatique) des conséquences catastrophiques de la croissance exponentielle mondiale. Peu familiarisés avec le concept de décroissance, nous croyons être confrontés à des choix économiques et sociaux antinomiques plus ou moins urgents, plus ou moins insolubles (emplois et environnement, développement économique et pauvreté, etc.) alors que les difficultés que soulève l'imbroglio politico-économique dans lequel nous sommes intriqués sont, en réalité, la corruption des élites (un constat universel) versus le cynisme, le défaitisme et *l'inaction* parmi la population. Une réponse inadéquate devant un cas de force majeure de pénurie de démocratie et d'épuisement accéléré des ressources qui exige une intervention immédiate.

Nous désirons faire le contrepoint à l'impératif mensonger d'une croissance soutenable ; une voie sans issue conduisant à la débâcle économique et à la dévastation de l'environnement. La croissance est, avant tout, l'explosion démographique et extractiviste insoutenable qui détériore notre planète, empoisonne ses cours d'eau, ses mers, son atmosphère et toutes ses formes de vie au fur et à mesure que s'épuisent ses ressources, un désastre prévisible qui devra être compensé, dans un avenir relativement proche, par une décroissance draconienne imposée à la population qui s'étalera sur plusieurs décennies. 99 % de la société, moins bien nanti que nos élites, devra en souffrir les conséquences les plus tragiques. Pourtant, l'opportunité plus raisonnable d'une décroissance assumée et responsable s'offre à nous. Ne devrions-nous pas la saisir *avant que ne soit atteint le point de non-retour* ? C'est la raison pour laquelle nous souhaitons attirer l'attention sur les dangers de la croissance et encourager la population à changer de façon radicale son mode de vie.

Quel sera l'état de la Terre et de la société en 2025, en 2030, en 2050 au rythme de croissance actuelle ? À moins d'événements inattendus, tout porte à croire que nous devons faire face à de grands défis. D'inquiétants scénarii catastrophes de science-fiction semblent en passe de se matérialiser. La démocratie et la liberté pourraient s'évanouir en fumée et être remplacées par un régime mondial de crise, perpétuelle et autoritaire, une fois installé. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les comportements en matière d'éthiques des grandes entreprises et des gouvernements. Quel individu sain d'esprit souhaiterait vivre dans un monde gouverné par des corporations intraitables auxquelles nous sommes déjà assujettis par nos États et notre indifférence ? Pourtant, ce futur possible, voire même probable, se profile à l'horizon des décennies à venir dans un monde de chaos climatique et économique. Il est donc primordial de jeter un regard sur les conséquences néfastes de la croissance et du choix d'un futur sans transition énergétique, économique et politique au Québec. Et, conséquemment, d'envisager comment réaliser une telle transition.

Nous extrayons de plus en plus de ressource de la Terre que nous transformons en polluants de toutes sortes et nous nous intoxiquons. L'économie telle que nous la connaissons s'effondrera par l'épuisement des ressources et une financiarisation abusive qui pourrait bien accélérer le processus. Est-il possible de résoudre ces problèmes par des avancées technologiques à l'heure actuelle ? En partie, en faisant appel à toutes espèces

d'énergies renouvelables. Mais qu'en est-il de l'extraction croissante des ressources ? Pouvons-nous espérer voir apparaître dans le temps qui nous est imparti des technologies capables de transformer des sources d'énergies en matières premières susceptibles de soutenir la croissance ? Question rhétorique dans le contexte politico-économico-scientifique actuel. La nécessité d'une décroissance démographique et extractiviste se fait bien sentir. Atteindrons-nous les étoiles en temps voulu de façon à poursuivre la croissance sur d'autres planètes ? Et si c'était le cas cela empêcherait-il nos élites de poursuivre une économie d'extraction agressive sur la Terre ou ailleurs dans l'espace ? C'est bien la question de fond, celle à laquelle chacun doit répondre pour lui-même. La croissance illimitée est une agression de l'environnement et de la vie. Sommes-nous des destructeurs de planètes ou des débiteurs respectueux de notre environnement, de l'univers ?

Comme nous verrons plus loin, la transition énergétique peut être un virage écologique viable qui n'est pas synonyme de précarité. L'économie mondiale et plus particulièrement celle du Québec peuvent fleurir dans le contexte de la décroissance et de la transition énergétique. Le Québec peut atteindre les étoiles s'il le désire. Chaque nation, chaque individu, est appelé à faire son choix pour le futur de la vie sur la Terre. Il s'agit d'un choix et non d'une fatalité. Feron-nous ce choix ?

Les pays, les États ou les provinces fédérés, qui s'appliqueront à la transition en temps voulu auront de meilleures chances d'échapper aux conséquences funestes d'un effondrement économique, social et environnemental planétaire.

Nous sommes à l'heure des choix et nos gouvernements, tant fédéraux que provinciaux, répugnent à s'engager sur le sentier d'une véritable transition énergétique. Est-ce en raison de prétendues considérations économiques ou, au contraire, d'un aveuglement volontaire et de la corruption qui sévit au sein des appareils d'États ?

Quitte à prendre le contre-pied de la population et de la protection de l'environnement, nos élus multiplient les passe-droits en faveur des grandes entreprises. La contradiction des régimes démocratiques représentatifs modernes, c'est que les citoyens confèrent aux élus les mandats de gouverner par lesquels ils s'excluent du processus décisionnel. C'est le paradoxe révélateur des démocraties modernes qui n'ont de démocratique que le nom.

Il serait juste et opportun que les décisions relatives à la transition énergétique au Québec reviennent à la population qui serait, à coup sûr, plus à même de veiller au bien commun que nos institutions politiques assujetties aux grandes entreprises. De sérieux correctifs doivent être apportés à la démocratie québécoise et nous pensons que des référendums d'initiative populaire définissant les objectifs communs et les moyens de les réaliser mèneraient à un véritable régime démocratique provinciale. C'est, à en juger par les récents événements politiques — le refus des gouvernements à s'engager dans une véritable transition —, le seul espoir d'une sortie de crise.

... *The limits to Growth*, prévoyait que la fin de la croissance devait survenir 50 ans ou presque après sa publication. (en 1972)

1

LE FLÉAU DE LA CROISSANCE

Entrevoir le véritable fléau que représente la croissance permet de comprendre dans toute son ampleur l'urgente nécessité de la décroissance.

Parmi les travaux majeurs sur l'environnement et l'économie se trouve le « *Rapport Meadows* » réalisé par des scientifiques du MIT et publié en 1972 sous le titre retentissant, en français, de *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*. Au moment de sa parution le *Rapport Meadows* n'avait rien d'un pavé jeté dans la marre. Il suscita de façon générale le scepticisme et l'indifférence. Il en est autrement aujourd'hui avec les cris d'alarmes répétées de la communauté scientifique et des organisations environnementaux. Cette étude prospective fondée sur l'art de la modélisation informatique formalise les relations entre la croissance exponentielle démographique et industrielle, en tenant compte des limites physiques (ressources non renouvelables) et dynamiques (pollution et taux de régénération) de la biosphère. Sa prémisse simple et évidente est que dans un monde fini la croissance doit avoir une fin. Le *Rapport Meadows* tente d'attirer l'attention sur ce moment crucial à venir et ses conséquences. Sa conclusion implicite est qu'il faudra bien un jour ou l'autre arriver à la croissance nulle avant d'aboutir à une catastrophe. Le *Rapport Meadows* prévoit un effondrement économique aux environs de 2025. Les auteurs qui ont revisité leur étude avec de moyens accrus en 1993 et en 2004 maintiennent à ce jour leur conclusion.

Le rapport de la *Commission Bruntland* de 1987 (*Notre futur commun*) confirme les craintes du *Rapport Meadows*. Les auteurs demeuraient alors optimistes sur la capacité de la communauté mondiale à réagir à une crise écologique planétaire – espérance à ce jour contredite par l'échec des diverses ententes mondiales sur l'environnement. Ce rapport propose diverses solutions et insiste sur la nécessité de stabiliser la population mondiale à 6 milliards d'individus. Selon *World Population Clock* la population mondiale est de 7 474 994 250 personnes en 2017. Elle excède de 1,4 milliard d'individus les recommandations de la *Commission Bruntland* !

En 2007, le programme des Nations Unies pour l'environnement publie un autre rapport, le GEO-4 de 900 pages 20 ans après le rapport de la *Commission Bruntland*. C'est l'étude la plus complète sur l'environnement préparé par 390 experts et révisé par plus de 1000

autres partout dans le monde, selon un communiqué de presse mondial de l'UNEP¹. La publication onusienne demeure un cri d'alarme : « Aucun des problèmes majeurs soulevés dans *Notre futur commun* ne connaît de prévisions d'évolution favorable. » Selon Achim Steiner, Secrétaire générale adjoint et directeur exécutif de l'organisme : « La réponse de la communauté internationale à la *Commission Bruntland* a été dans certains cas courageuse et inspirée. Mais elle a trop souvent été lente, à une vitesse et à une échelle qui ne répondent pas ou ne reconnaissent pas l'ampleur des défis posés à la population et à l'environnement de la planète. »

Le *Rapport Meadows* est une fois de plus confronté aux données mondiales en 2008 par Graham Turner, chercheur au *Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation*. En comparant trois scénarios du *Rapport Meadows* de 1972 aux données mondiales de la période 1970-2000, Turner constatait que le scénario « Business as Usual », qui conduit à l'effondrement économique, correspondait plus étroitement aux données. Par contre, ceux d'un « monde super-technologique » et du « monde stabilisé » s'en éloignaient. L'étude de Turner met en évidence le fait que nous courons tout droit à l'effondrement par une croissance débridée.²

À quel taux les ressources planétaires sont-elles dilapidées ?

L'économie mondiale est d'autant plus fragile qu'elle repose sur la croissance et la spéculation financière. Un rapport onusien plus récent datant de 2011³ nous apprend, ce que nos gouvernements, le secteur financier et la grande industrie ne peuvent ignorer à l'heure actuelle, qu'en 2050 la croissance sera virtuellement impossible du fait de l'épuisement des ressources et de la pollution atmosphérique. Au cours du 20^e siècle, l'extraction de matériaux de construction a été multipliée par 34, celle des minerais et minéraux par 27, des combustibles fossiles par 12 et de la biomasse par 3,6 fois. Pendant cette période, la population s'est multipliée par 3,75 fois. L'extraction en 2005 de ces ressources, qui s'élevaient entre 47 et 59 milliards de tonnes par années, pourrait atteindre 140 milliards de tonnes annuelles en 2050. Il serait hasardeux de prétendre que la Terre même dans son état actuel serait en mesure de supporter un triplement extractiviste.

Constat plus sidérant : la majorité des mines exploitables se tarira entre 2030-2039.⁴ Il n'est donc pas invraisemblable que l'économie décline à l'orée de 2030 ou 2025 en raison de sa financiarisation abusive.

¹ Les problèmes les plus graves de la planète persistent, avertit un rapport de l'ONU, MEDIA BREF, UNEP. www.unep.org/geo/geo4/.

² A Comparison of the limits to Growth with Thirty Years of Reality, Graham Turner, 2008.

³ Decoupling Natural Resource Use and Environmental impacts from Economic Growth, United Nations Environment programme, 2011

⁴ L'encyclopédie du développement durable, Épuisement des ressources naturelles, https://www.encyclo-ecolo.com/Epuisement_des_ressources_naturelles,

Les experts des Nations Unies ont envisagé 3 scénarios de consommation globale des matières premières. Dans le premier, on suppose que la consommation serait stabilisée dans les pays industrialisés tandis que les pays émergents poursuivraient leur croissance pour rejoindre le même niveau de stabilisation. À ce rythme, aux environs de 2050 la consommation annuelle sera de 140 milliards de tonnes pour une population de 9 milliards d'habitants. Elle excédera les ressources disponibles pratiquement épuisées et les impacts sur l'environnement outrepasseront de beaucoup les capacités de régénération de la planète. Nous serons définitivement dans le rouge, le scénario est insoutenable.

Dans le second, les pays industrialisés diminuent de moitié leur consommation de ressources et les pays émergents élèvent la leur au niveau de contraction des pays industrialisés. En 2050, la consommation globale serait environ de 70 milliards de tonnes pour 9 milliards d'habitants. Les émissions moyennes de gaz à effet de serre augmenteraient de 50% et doubleraient le niveau d'émission mondiale. Les ressources s'évanouiraient un peu moins rapidement, mais elles diminueraient inéluctablement. Malgré ces efforts louables, ce scénario est jugé lui aussi insoutenable.

Dans le troisième, plus drastique, où les pays industrialisés réduisent de deux tiers leur consommation de manière à équivaloir celle des pays émergeant qui se stabilise au niveau actuel. La consommation mondiale atteindrait les 50 milliards de tonnes, le niveau de 2001. Ce scénario, envisagé comme irréaliste du point de vue de l'acceptabilité sociale, serait pourtant lui aussi *insoutenable*.

C'est résultats prévisionnels, plutôt déplorables, ne plaide pas en notre faveur. *Est-ce, néanmoins, sans espoir ?* Si nous refusons de nous engager dans une profonde transition, il semble en effet que la situation offre peu d'issues.

LE SECTEUR FINANCIER MOTEUR DE LA CROISSANCE

Ce n'est qu'en examinant les mécanismes de la croissance que l'on peut envisager comment décroître et atteindre la croissance nulle. Il s'agit en autres choses d'identifier les facteurs de croissance et d'éviter de les réintroduire dans un modèle d'économie démocratique et écologique.

L'argent...

On estime que plus de 90% de la masse monétaire est créé sous la forme de crédit, 93% dans la zone euro.⁵ La monnaie apparaît sur des comptes bancaires numériques et disparaît lorsque le crédit est remboursé. On a donné à la monnaie le nom sophistiqué de *monnaie scripturale*. Les banques privées, qui génèrent « par un simple jeu d'écritures dans un livre de compte » la presque totalité de la masse monétaire, sont tenues de détenir au moins 2,5% en fonds propres des crédits qu'elles génèrent depuis la crise financière de 2008 et les accords de régulation bancaire de Bâle II.⁶ Ce faible pourcentage en fond propre est amaigri des produits dérivés complexes hors bilan. Malgré cette faible capitalisation, les banques poursuivent la vente de ces produits dérivés sans se soucier outre mesure des conséquences. Quant aux banques américaines, elles n'ont que faire de la régulation des différents accords de Bâle.⁷ Avec Bâle III, qui sera en vigueur en 2019, le pourcentage de fond propre des banques européennes et canadiennes s'élèvera, affirme-t-on, à 7% selon le Comité de Bâle.⁸

Le numéraire ou l'argent liquide ne représente qu'une faible portion de la masse monétaire. Plus les banques accordent de crédit, plus ses actionnaires s'enrichissent. Il est aisé de comprendre que cette faible fraction de 2,5% (ramené à 7% en 2019) de capitalisation est un puissant levier de crédit qui génère une masse monétaire profitable en minimisant les risques de perte d'investissement en fond propre. Les banques, exsangues de fonds propres, offrent peu de sécurité. C'est la raison pour laquelle à la moindre turbulence économique le réseau fortement intriqué et interdépendant des banques menace l'économie mondiale d'effondrement et doit être renfloué par des gouvernements

⁵ « Création monétaire », Wikipedia.

⁶ Voir la vidéo « Bâle III » Lars Machenil, Chief Financial Officer, <https://vimeo.com/59895335>, 2013. Aussi, « A Bâle, les banquiers préparent... leurs futurs banquets », Julie Morange, 2010. <https://www.dessousdebruxell.es/spip.php?article133>

⁷ La réforme de Bâle III jugée déséquilibrée, Franscesco Guarascio, <http://www.capital.fr/economie-politique/la-reforme-de-bale-iii-jugée-desequilibrée-1169951>, 2016.

⁸ Les grandes banques en avance sur les délais de Bâle III-comité, Reuters. <http://fr.reuters.com/article/newsOne/idFRPAE97Q04C20130827>, 2013.

acculés au pied du mur. Les banques privilégient cette acrobatie de la corde raide de l'insuffisance de fonds et de liquidités afin d'obtenir des bénéfices inhumains de la spéculation, de la multiplication de l'investissement et de la croissance.

À l'aube de l'aire industrielle, les dirigeants des banques d'affaires se sont donnés pour mission de stimuler la croissance. Aujourd'hui, l'élite bancaire internationale détient les cordons de la bourse de l'humanité et la capacité d'orienter la croissance économique en fonction de ses intérêts. Son influence est vaste tant dans les comités de direction des grandes entreprises, des complexes militaro-industriels des nations et les élus à la tête des gouvernements, que dans le monde universitaire et les institutions culturelles. Elle fait régner dans les moindres recoins de la société, son credo, sa trinité séculière : croissance, efficacité et rendement. Elle a usurpé le rôle de la mythique et illusoire *main invisible du marché*, afin de guider l'ensemble des actions individuelles des acteurs économiques dans l'entonnoir de la croissance. Elle s'est arrogé le privilège des rois de jadis de battre monnaie — à une échelle où ces monarques apparaissent aujourd'hui comme de simples mendiants — afin, affirme-t-on, de protéger l'économie des abus des gouvernements et d'assurer la solidité financière internationale.

Les banques centrales, toute proportion gardée, ne produisent donc que peu de monnaie sous la forme de numéraire.

La banque des règlements internationaux, la banque centrale des banques centrales, régule le crédit des banques. Il ne faut surtout pas oublier que les banques centrales ont des actionnaires comme n'importe quelle banque commerciale. Mais la création de crédit ou de la masse monétaire revient principalement aux banques de dépôt, d'affaires et d'investissement.

Les États *doivent* emprunter par l'intermédiaire des banques sur les marchés financiers. Avant 1974, le gouvernement du Canada détenait *La Banque du Canada*, à laquelle il empruntait et dont les intérêts de la dette, remboursés à même les impôts et les revenus des entreprises d'État, revenaient dans ses coffres. Les gouvernements canadiens créaient de la monnaie par de nombreux investissements dans les infrastructures du pays et en mettant sur pied des entreprises d'État. Cette dette qui *appartenait à l'État était virtuellement sans intérêt, et croissait peu*. Avec les accords de Bâle de 1974, le gouvernement canadien, pour une raison qui demeure obscure, est tenu d'emprunter sur le marché financier, la dette publique canadienne s'accroît de façon exponentielle, principalement parce que les intérêts sont empochés par des créanciers privés.⁹ Étrangement, les gouvernements successifs ne reviennent pas sur cette décision irrationnelle et ne semblent guère préoccupés par cette débâcle irrésistible et de la part grandissante de l'assiette fiscale dévolue au paiement des intérêts de la dette nationale ; et d'ailleurs les banquiers non plus. La raison ne résiderait-elle pas dans le credo des marchés financiers et la corruption des élus ? *La croissance au profit des banques et des marchés*

⁹ Banque du Canada: P E-Trudeau et la Grande Trahison de 1974,
<http://www.postedeveille.ca/2016/09/trudeau-la-grande-trahison.html>

financiers : On se contrefiche de la dette pourvu que les investisseurs empochent les intérêts et on fonde l'octroi de nouveaux crédits sur la base d'une croissance *future* qui appelle à une croissance *obligatoire* pour tous. La boulimie de croissance des gouvernements et de l'industrie profite au secteur financier. L'influence des banques s'accroît. Les six grandes banques canadiennes, à la suite du décloisonnement du secteur financier dans les années 80, s'emparent des sociétés de fiducie et des firmes de courtage qui détiennent la quasi-totalité du marché de placement. Et ensuite du marché de l'épargne pour finalement se lancer dans les assurances.¹⁰ Les grandes banques oligopolistiques canadiennes grappillent des marges sur la plupart des transactions financières au Canada.

La mystique de la *main invisible* du marché acquière non seulement force de loi, mais aussi le caractère d'un processus naturel, organique, transcendant. La régulation de l'économie et la nécessité de la croissance deviennent *la réalité*, l'inéluctable mouvement de l'Histoire au même titre que la paupérisation de la théorie marxiste ; et la consommation, une priorité économique incontournable et le sens même de la vie bien vécue. La boucle est bouclée et le moteur de la croissance tourne à plein régime. Il faut suivre le mouvement au risque d'être piétiné. La philosophie simplette de l'économisme justifie tous les excès. Tous les progrès de la science ne peuvent la démystifier. La Démocratie s'étirole. Et à l'heure de la conquête de l'espace, des ordinateurs portatifs, de la physique quantique et de la production de masse, des enfants meurent toujours de faim et de soif et les problèmes de la pauvreté restent criants.

Et pour ne rien gâcher, l'élite bancaire, qui estime ne pas avoir à contribuer à l'effort économique social en payant comme tout un chacun ses impôts, s'est offert un système bancaire parallèle adapté à ses besoins vénaux, les paradis fiscaux. De surcroît, une pratique légalisée.

Que faire de la dette publique ?

Le Canada est surendetté. Sa marge de manœuvre rétrécit proportionnellement à la croissance exponentielle de sa dette publique. Il semble donc que ce passif représente un sérieux obstacle à une refonte de l'économie canadienne. Les gouvernements du Canada et des provinces s'engageront-ils malgré tout dans une véritable transition, sociale, économique et énergétique dans le cadre de la décroissance ? Est-il seulement possible pour le pays de s'engager dans la décroissance et la transition sans une marge de manœuvre adéquate ? Ou peut-être encore : Peut-on réduire la dette afin de s'engager dans la transition ? Existe-t-il quelques articles constitutionnels permettant à un État d'abolir sa dette nationale ?

¹⁰ Et si vous aviez tout misé sur les banques canadiennes? La Presse.ca
<http://affaires.lapresse.ca/finances-personnelles/place-du-marche/201305/22/01-4653232-et-si-vous-aviez-tout-mise-sur-les-banques-canadiennes.php>, 22 mai 2013.

Les dettes publiques, en obligations et en bons du Trésor, acheminé par les banques aux marchés financiers, paralysent les gouvernements. Les plus importants actionnaires des banques ont de nombreux investissements dans les activités d'extraction.¹¹ Très riche et très influente, cette oligarchie financière pourrait changer la face du monde, mais elle fait fi, voire freine, le développement des énergies renouvelables depuis des décennies. Aujourd'hui, alors qu'elles sont à l'ordre du jour des nations, ces détenteurs de capitaux s'engagent timidement sur la voie du développement durable en jouant sur les deux tableaux afin de s'assurer une emprise profitable sur ces nouvelles avenues. Il en résulte non pas une orientation globale vers une saine transition énergétique et économique, mais la perpétuation d'une croissance tous azimuts.

La création monétaire sous la forme de crédits et d'endettement, associé à des taux d'intérêts, et les dividendes sur les investissements, spéculatifs ou non spéculatifs, sont au cœur de l'obligation de croissance.

¹¹ Voir à ce sujet Henry Aubin, Les vrais propriétaires de Montréal, Édition l'étincelle, 1977.

L'INDUSTRIE EXTRACTIVISTE ET LES GRANDES PÉTROLIÈRES

Hormis notre inertie collective, les grands responsables de l'écocide planétaire sont sans conteste les actionnaires des banques, des sociétés d'investissements et des grandes pétrolières. Il est capital d'examiner l'étendue des ressources des Majors en tant que facteur structurant de l'économie, incluant leurs participations à une économie parallèle déréglementée et criminelle, source d'immenses profits, de pouvoirs politiques et juridiques accrus. L'influence des Majors en tant que facteur de croissance a été et demeure déterminante.

Les grands conglomérats pétroliers, qu'on surnomme aujourd'hui les Cinq Majors, entretiennent des liens d'affaires étroits et apparaissent à la fois comme un cartel et une puissante association de malfaiteurs. Dans *De Quoi Total est-elle la somme ?* Alain Denault dresse leur portrait historique à travers le parcours de l'une d'entre-elles « Total » ancienne Compagnie française des pétroles. Avec un chiffre d'affaires qui avoisine les 200 milliards d'euros annuels, Total est présente dans plus de 130 pays dont certains sont des dictatures et d'autres des régimes écocides, comme le Canada (avec ses sables bitumineux) et le Nigéria.¹² Mais quelle nation en réalité peut se targuer de ne pas participer directement ou indirectement à l'écocide planétaire qui se joue actuellement ? L'ouvrage rigoureux d'Alain Deneault est étayé par un collectif d'universitaires. Il se divise en 12 chapitres principaux intitulés d'un verbe à l'infinitif qui décrivent la façon qu'a eu au 20^e siècle la multinationale pétrolière, et ses partenaires et concurrents, de s'affranchir, comme l'écrit très justement l'auteur, « des régimes contraignants des États de droit afin de les contraindre, eux, à leur tour, à un univers commercial les liant à l'échelle mondiale. » Il s'agit ni plus ni moins que de vaincre les États-Nations en légitimant un régime législatif commercial internationale et supranationale.

Les Majors complotent (contre les États et le droit), colonisent (les pays détenteurs de ressources), collaborent (avec des régimes autoritaires), corrompent (tous les niveaux des appareils d'états), conquièrent (en finançant les partis au pouvoir et les oppositions armées dans les conflits), délocalisent (mise sur pied de filiales dans des paradis fiscaux pour éviter les impôts et création d'une économie parallèle perversie), pressurent, polluent, vassalisent, nient, asservissent (travaux forcés d'hommes, femmes et enfants en Birmanie par la junte militaire au profit de Total et ses partenaires) et régissent. « Par ces 12 modalités, nous dit l'auteur, les multinationales ont su s'affranchir de toute forme d'encadrement politique, pour devenir progressivement [...] la puissance qui domine l'activité publique. »

¹² De quoi Total est-elle la somme ? Alain Deneault, Les Édition Écosociété, 2017.

Les investissements des Majors dans les énergies renouvelables se réduisent à l'application d'un cataplasme de charlatans : « Or, toutes ces solutions, nous dit l'auteur, continuent de supposer l'exploitation ininterrompue des énergies fossiles et le rejet de toute transition énergétique authentique, afin de préserver le modèle de production et de consommations [...] Les sables bitumineux, les gaz de schiste et les projets hasardeux en mer ne sont en rien menacés par un tel régime de "solutions". [...] En Allemagne, un modèle en la matière s'il en est, la consommation d'énergies vertes ne remplace pas celle de gaz et de pétrole, mais s'y additionne seulement. » Ce modèle pernicieux de transition énergétique des grandes pétrolières est celui auquel s'assujettissent les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada.

Nous voyons immanquablement déboutées après chaque élection, tant fédérale que provinciale, les promesses de transition énergétique de notre système électoral bipartite. Faut-il y voir la main invisible du marché — supposer conduire à la prospérité — toujours prête à asséner le coup fatal à l'économie verte ou l'action d'influents acteurs financiers ? Il est plus que raisonnable de douter que les PDG et les actionnaires des pétrolières et des grandes banques qui usent de toutes leurs ressources et de toutes leurs influences afin d'étendre leurs empires croient aux bienfaits illusoires du libre marché.

En ce qui a trait aux législations nationales et internationales, ces multinationales n'ont, pratiquement, de compte à rendre à qui que ce soit. Elles ajustent ou contournent les législations dans les pays d'adoption où elles sévissent ou celles de leur pays d'origine, et créent des filiales dans les paradis fiscaux afin d'échapper aux lois des nombreux pays qu'elles exploitent. La conclusion incisive d'Alain Deneault relative aux problèmes juridiques se rapportant aux multinationales est sans appel :

La multinationale joue indéfiniment de ces inscriptions multiples pour contourner le droit où qu'il s'applique ou pour s'y conformer lorsqu'elle requiert une reconnaissance juridique. L'intérêt pour elle est de laisser ses filiales sises dans les États à la législation faible mener les opérations qui feraient l'objet de contraintes ailleurs. Donc, laisser sa filiale ou ses partenaires polluer massivement au Nigéria, soutenir le régime de Pretoria en Afrique du Sud, financer illégalement des intermédiaires en situation d'embargo en Irak ou faire construire un gazoduc en recourant au travail forcé au Myanmar, mais plaider à Amsterdam, à Paris, à New York ou à Bruxelles que ces initiatives étaient toutes l'œuvre de ses filiales, des correspondants commerciaux ou de partenaires économiques, chacun agissant de manière indépendante.¹³

Le système financier à ce titre n'est pas en reste. Le journal « Le Monde » intitulait le 29 juin 2017 : « La BNP visée par une plainte pour complicité de génocide au Rwanda ». Déposée le 28 juin de la même année à Paris par l'ONG Sherpa, un organisme de défense des victimes de crimes économiques, elle accuse la banque BNP Paribas « de complicité de génocide, de crimes contre l'humanité et de crime de guerre », en finançant, les 14 et 16 juin

¹³ De quoi Total est-elle la somme ? Alain Deneault, Les Éditions Écosociété, 2017.

1994, un achat d'armes pour le compte du gouvernement hutu de Kigali et ceci, à l'encontre d'un embargo décrété par les Nations unies en vigueur depuis le 6 juin 1994. La BNP a effectué le paiement sur un compte *suisse* à l'Union bancaire privée de Genève, afin de régler ensuite le gouvernement des Seychelles sur un compte américain hébergé à la *Federal Reserve Bank of New York*. L'auteur rappelle une autre plainte déposée par Sherpa à l'encontre cette fois de « Lafarge », le plus important fournisseur de matériaux de construction au États-Unis et au Canada, visée présentement par une instruction pour financement de terrorisme en Syrie.¹⁴

Les pétrolières bénéficient de l'appui financier indéfectible des banques canadiennes dans leurs projets d'extraction, de transport et la commercialisation du pétrole et des énormes réserves de sable bitumineux albertain, incluant la Caisse de dépôt du Québec, une société d'État.¹⁵ Les économies des Québécois soutiennent l'écocide planétaire par l'intermédiaire de la Caisse de dépôt qui finance l'industrie extractiviste la plus polluante de la planète.

Éric Pineault professeur au département de sociologie de l'UQAM et chercheur associé pour l'IRIS, nous rappelle les conséquences néfastes des effets du développement du complexe des sables bitumineux qui « à transformé la structure même de l'économie canadienne. »¹⁶ En 2014 seulement, 33 milliards de dollars y ont été engloutis. « [...] non seulement, conclut-il, notre croissance économique – tout comme notre devise – fut dopée au pétrole, mais le développement du secteur extractif minait le développement des autres secteurs, notre économie perdant en diversité. » Et, bien sûr, les grandes banques canadiennes, « le cœur oligopolistique » de la bourse de Toronto, « sont profondément liées aux sociétés extractives. »

L'élite extractiviste et la Caisse de dépôt enrôlent le Québec dans cette structuration pétro-économique par le biais d'investissements massifs dans l'expansion du complexe des sables bitumineux et le pipeline d'Énergie Est qui traverserait le territoire du Québec. Pourtant, le pétrole extrême semble avoir peu d'avenir puisque les panneaux solaires augmentent sans cesse leurs capacités de captation à moindre coût et qu'Hydro-Québec annonce le développement d'une batterie solaire capable d'alimenter les véhicules routiers et les résidences. Elle pourrait être mise sur le marché dans les cinq ans.¹⁷ À moins que son développement commercial ne soit retardé par défaut d'investissement, qu'elle soit vendue à des compétiteurs ou encore, tablettée. Ce qui ne serait pas sans rappeler l'affaire Pierre

¹⁴ Le Monde.fr, http://www.lemonde.fr/international/article/2017/06/29/la-bnp-visee-par-une-plainte-pour-complicite-de-genocide-au-rwanda_5152846_3210.html, 29.06.2017.

¹⁵ La Caisse de dépôt et placement du Québec gère le Régime des rentes du Québec et d'autres régimes de public de retraite ou d'assurance. Depuis 1975, elle agit comme une banque d'investissement en accordant une importance accrue aux actions et à l'immobilier. Elle gère un actif net de 270 milliards en 2016 investi au Canada et à l'étranger.

¹⁶ Le piège énergie Est, Éric Pineault, Les Éditions Écosociété, 2016.

¹⁷ La Presse, Yvon Laprade, 12 juin 2017.

Couture, ce physicien et scientifique à l'emploi d'Hydro-Québec et son groupe de traction révolutionnaire à moteur-roue, qui fit les manchettes en 1994. Jusqu'à maintenant, l'invention n'a en rien bénéficié à l'électrification des transports au Québec. Une entente de confidentialité bâillonne le physicien et chercheur de renommée mondiale sur les raisons de l'échec de l'entreprise d'État.¹⁸ À la question : « Savez-vous ce qui s'est passé avec le Moteur-Roue, il répondait, non sans malaise : « Oui, je le sais, mais je ne peux pas en parler... » Des informations plus détaillées entourant cette controverse sont fournies au chapitre 6 « Hydro-Québec et la croissance au rabais ».

Du point de vue écologique, est-il nécessaire de rappeler que l'extraction et la transformation des 160 milliards de barils des réserves de sable bitumineux avec ses 75 milliards de tonnes de gaz à effets de serre sont un pur suicide environnemental ?

Pourquoi nos gouvernements ne lancent-ils pas l'alarme quant à l'épuisement des ressources ? Ne serait-ce pas en raison du fait qu'une authentique transition énergétique exige de profonds changements structuraux de l'économie ?

Les grands actionnaires des banques sont souvent les actionnaires influents des multinationales pétrolières et gazières. Que l'on pense aux Rockefeller et Rothschild de ce monde, par exemple. Il ne faut jamais perdre de vue l'influence déterminante des actionnaires des banques et des Majors sur les politiques des nations et des gouvernements fédérale et provinciaux canadiens.

¹⁸ Le moteur de Pierre Couture refait surface, <https://www.youtube.com/watch?v=rhqs91Dlp1A>, 2015. Voir aussi la vidéo Moteur-Roue, <https://www.youtube.com/watch?v=jHmxJPTWD-M> et aussi le livre « Sur la route de l'électricité », de Pierre Langlois, Édition MultiMondes, 2006, p. 110-114.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LA CROISSANCE.

L'attrait de technologies et de produits non durables et souvent inutiles est un important facteur de croissance.

Chaque année apparaissent de nouvelles générations de produits plus avancés, plus performants, plus efficaces, plus pratiques, plus faciles d'utilisation, plus *fancy* ou plus classe, plus distrayants, qui nous aident à gagner notre place au soleil ; au rapport qualité/prix plus avantageux et par-dessus tout plus rentable — moussée à grands frais. Chaque année, la foire chronométrée du *meilleur aux meilleurs prix* envahit l'espace virtuel, assaille nos sens et nos cerveaux hyperactifs et surinvestis. Nous acceptons sans rechigner la prise de contrôle de l'espace public des marchés par les entreprises de communication. Nous *devons* être individuellement et collectivement à la fine pointe de la technologie rentable – qui, en définitive, nous dessert – afin d'être plus compétitif dans l'omniprésent, l'omniscient et l'omnipotent libre marché universel.

Les impératifs menaçants du marché façonnent nos comportements. C'est l'intimidant croquemitaine qui paralyse l'esprit, envahit l'espace ludique et créatif de l'humanité avec son cortège de visions cauchemardesques de chômage, de déclassements, de déconsidérations sociales, d'asphyxie monétaire et de banqueroutes nationales et mondiales ; l'indispensable épouvantail garant de la rentabilité et de la suprématie du libre marché. On ne rigole pas ! Il faut fabriquer son image de marque et faire sa place dans l'ersatz bien ficelé du chacun contre chacun. La croissance est un absolu. Bien sûr, le prix des tickets de participation à la foire technologique de la croissance économique n'est pas donné puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de l'abdication de nos libertés.

L'obsolescence programmée, impératif majeur de la croissance

L'une des pratiques très répandues du *trop libre* marché est l'obsolescence programmée. Hormis quelques cas de flagrante manipulation technique, elle est, du point de vue juridique, légale et l'expression de la contradiction entre l'évolution du savoir-faire et les impératifs de croissance. Quand serait-il, en effet, de la croissance économique si les nouveaux produits étaient *vraiment* durables et de qualité supérieure ? Cela causerait l'effondrement des institutions financières et des entreprises assurément ! L'obsolescence est *essentielle* à la répétition des profits, au remboursement de la *monnaie des banques* et au fondement de la croissance. Des solutions technologiques *trop* durables dans un quelconque secteur de production seraient très mal venues. La durabilité et la fiabilité des

produits sont exclues. L'obsolescence programmée est donc bel et bien « un impératif de la croissance ». Il tombe donc sous le sens que dans une économie saine les produits doivent être durables, réparables, actualisables et récupérables.

L'économie de concurrence pose un sérieux problème en raison des innovations technologiques qui devraient en principe déclasser les produits moins efficaces, mais les grandes entreprises savent bien se protéger de l'innovation concurrentielle.¹⁹

Les smartphones de la honte

Nokia (acquis par Microsoft en 2013), Appel, Samsung, Huawei, Sony, LG... se prétendent honnêtes, respectueuses, génératrices de nombreux emplois et de croissance propre, en somme elles se disent vertueuses. Qui aujourd'hui n'aurait pas entendu parler du philanthrope « Bill Gates » et de ses campagnes de vaccination ou d'Apple qui a rendu le monde plus convivial ?

Une enquête décapante de Martin Boudot de « Cash investigation » a dissipé en 2014 le mirage médiatique de *Green Washing* de ces mégaentreprises.²⁰ Leurs immenses succès planétaires (Il y a plus de téléphones portables que de brosses à dents sur Terres !) avaient éveillé la suspicion des journalistes de « Cash investigation » et de fil en aiguille l'enquête mit au jour des pratiques qui relèvent d'une profonde hypocrisie et du plus pur colonialisme. Les prouesses économiques de ces entreprises se révélaient fondées sur l'exploitation d'ouvriers et d'ouvrières chinois, entre autres d'enfants et d'adolescents travaillant 12 et 13 heures par jour (100 enfants sur 500 ouvriers) dans des entreprises chinoises, pratique qu'on ne peut que qualifier d'esclavage. Le salaire horaire de cette main-d'œuvre est d'environ .40 d'euro pour un revenu moyen mensuel de 160 euros. Travail de nuit un mois sur deux, un jour de congé aux deux semaines et deux jours fériés par année. Pour ce salaire de misère un enfant de 13 ans nettoie 100 écrans de portables par heure en moyenne, un régime infernal. Les entrepreneurs affectionnent cette main-d'œuvre bon marché qui « accepte les ordres et est plus disciplinée ». L'exploitation de la main-d'œuvre chinoise par les multinationales ne date pas d'hier. Pays à la forte et sempiternelle croissance sous un régime autoritaire, la Chine est depuis des lustres un réservoir d'esclaves et un dépotoir pour les entreprises et les consommateurs occidentaux.

La Chine n'est pas la seule nation à offrir au commerce international une main-d'œuvre infantine abondante et bon marché. La République démocratique du Congo négocie non seulement le travail de ses rejetons, mais leurs existences mêmes. De jeunes mineurs congolais, en effet, extraient le tantale d'une mine à ciel ouvert dans des conditions extrêmes à l'aide d'un équipement dérisoire en regard de la tâche réalisée (tout au plus des

¹⁹ Voir à ce sujet la vidéo « Qui a tué l'automobile électrique », YouTube.

²⁰ « Cash investigation sur l'industrie du portable : Apple, Samsung... Ils sont tous mouillés » L'OBS, par Martin Boudot, reporter, 2014. Voir aussi l'émission « Cash investigation-Les secrets inavouables de nos téléphones portables », Youtube.

pelles pour creuser profondément dans le sol, des planches de bois, des lampes frontales et des sacs de jute pour contenir le minerai). Trois mille jeunes adultes, adolescents et enfants s'engouffrent jour et nuit dans des tunnels étouffants d'un peu plus d'un mètre de diamètre toujours prêt à s'effondrer. 50 blessés et 5 décès par mois en moyenne. Après les éboulis, les corps ne sont pas récupérés et les mineurs continuent de creuser en contournant ce qui deviendra des tombeaux. Dans la localité, il n'y a ni routes (que des chemins en terre battue) ni électricité, ni réseau (pour des portables !), ni d'eau potable. Des habitations en planches et juste assez de nourriture pour survivre. Ces enfants-esclaves risquent leurs vies pour 5 euros par jour afin de permettre à la plupart des entreprises de portables et leurs sous-traitants de fabriquer des condensateurs pour des gadgets dont on dissimule le véritable coût de chair et d'os broyés et dont on pourrait bien se passer.

Les téléphones cellulaires et les *smartphones* qui aboutissent dans les dépotoirs sont un gaspillage inouï de ressources essentielles à la conception et à la fabrication de technologies vertes actuelles et à venir. Dans un tel contexte, leur utilité est fortement remise en question d'autant plus qu'afin d'en réduire les coûts de production une partie de l'humanité est soumise de toute évidence à une forme d'esclavage moderne.

HYDRO-QUÉBEC ET LA CROISSANCE AU RABAIS

Hydro-Québec est une entreprise d'État structurante pour l'économie du Québec. Malgré leurs belles paroles, les dirigeants de la société refusent depuis des décennies de s'engager dans une véritable transition et par le fait même demeure un important facteur de croissance pour le Québec.

Selon son statut juridique, Hydro-Québec est un *mandataire* du gouvernement du Québec qui détient 100% de ses actions. Le gouvernement n'est-il pas, lui, un *mandataire* de la population à travers ses représentants élus ? Cette gigantesque entreprise d'État est donc la propriété collective des Québécois. En réalité, nous sommes bien loin du compte, puisque la possession d'une entreprise s'accompagne du droit démocratique de décider des orientations de son développement. Même si le Québec bénéficie de retombées économiques *du plus grand producteur mondial d'hydroélectricité*, jusqu'à maintenant, il n'a su faire de son immense potentiel l'instrument privilégié d'une véritable transition énergétique. La société d'État malgré les capitaux qu'elle investit dans la recherche universitaire et sont important centre de recherche (l'Institut de recherche d'Hydro-Québec) doté d'une dizaine de laboratoires de pointe dédiés, assure-t-on, à la recherche relative aux changements climatiques, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, à l'électrification des transports terrestres et bien d'autres choses encore,²¹ les Québécois attendent patiemment depuis 25 ans l'électrification des transports, la principale source de pollution atmosphérique au Québec. Et durant toutes ces années, Hydro-Québec et les gouvernements élus se sont faits les chantres de la croissance et ont éludé toute forme de transition énergétique.

Alors que les rapports dévastateurs de l'ONU s'accumulent dans l'espace public, le service de communication de la société d'État se félicite de la construction de nouveaux barrages, des contrats de vente d'hydroélectricité au Vermont et en Ontario, des dividendes et des profits réalisés, et ne manque pas de souligner que le coût de l'électricité au Québec est parmi les moins élevés en Amérique du Nord. Comment pourrait-il en être autrement puisque la société d'État est le plus grand producteur mondial d'hydroélectricité !

L'origine de ses gains n'est pas exposée aussi clairement qu'il serait souhaitable. D'abord, ses « profits » sont soutenus par les usagers québécois qui, soit dit en passant, génèrent 73% de ses revenus. Et, depuis 2008, c'est-à-dire depuis la crise économique des *subprimes* et la chute des prix du gaz naturel sur le marché nord-américain dus à l'exploitation des gaz de schiste, la société d'État n'obtient plus que 5,4¢/kWh de la vente

²¹ Wikipedia, Hydro-Québec, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hydro-Qu%C3%A9bec>

d'électricité patrimoniale²² au Vermont dont le coût de production est de 2,4¢/kWh²³, alors quelle en obtenait 9¢/kWh en 2008. Le prix du kWh au Québec est de 7,4¢, ce qui inclut le transport et la distribution. La différence entre le coût de production (2,4¢) et le prix à la vente (5,4¢) est de +2¢. La différence entre le prix de vente au Québec (7,4¢) et le prix de vente au Vermont (5,4¢) est de -2¢. Où est le profit pour les usagers québécois ? $2-2=0$! De plus, la population défraie les coûts des nouvelles installations de production et de distribution au Québec. Hydro-Québec cumule une dette de 40 milliards de dollars canadiens. La société d'État ne peut se targuer d'afficher des profits à l'exportation dans le cas du Vermont. Il s'agit bien plutôt d'une charge supplémentaire pour le Québec au profit des États-Unis !

L'entente conclue entre Hydro-Québec et l'Ontario à l'automne 2016, prévoit pour la période 2017 à 2023, la vente de 2 TWh annuels par Hydro-Québec à l'Ontario afin « de limiter les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité à partir du gaz naturel. »²⁴ Les clauses du contrat relatives au prix de vente font l'objet d'une clause de non-divulgaration. Apparemment, les Québécois et les Ontariens n'ont pas à s'intéresser à ce genre de détails. Hydro-Québec en retirera un profit de 100 millions de dollars chaque année et l'Ontario verra ses coûts énergétiques diminuer de 75 millions sur 7 ans.²⁵ Cela aura-t-il un impact substantiel ? Rien de moins sûr puisque les retombées économiques serviront d'une manière ou d'une autre à la croissance.

Hydro-Québec a aussi répondu « à l'appel de propositions de trois États de la Nouvelle-Angleterre [...] qui sera lancé par le Massachusetts en 2017. »²⁶ Et ceci, afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre ! On s'étonne d'une telle générosité et d'une telle sensibilité environnementale.

Hydro-Québec parle aussi avec l'État de New York qui veut que 50% de sa consommation d'énergie proviennent de sources renouvelables en 2030. Ni l'état de New York, ni aucun autre état américain ou province canadienne, n'a annoncé publiquement qu'il s'engageait sur la voie de la décroissance. Les États-Unis et le Canada ont manifesté

²² « Le bloc patrimonial d'électricité désigne l'énergie produite à partir du parc d'équipements en service en 1998, soit 165 TWh (Térawattheure) et pour lequel un tarif patrimonial plus bas est appliqué. Ces centrales « patrimoniales » d'Hydro-Québec comprennent les centrales du Complexe La Grande, de la rivière Manicouagan, de la rivière des Outaouais et du fleuve St-Laurent. » Gouvernement du Québec, portail « Thésaurus de l'activité gouvernementale », <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=16953>.

²³ À noter que l'ancienne ministre responsable du portefeuille énergétique, Rita Dionne-Marsolais, affirmait, en 2004, que le coût moyen de l'électricité de la Baie-James (soit le tiers de la production québécoise) était de 1,58¢/kWh et fait partie pour l'essentiel du bloc patrimonial. Ces informations étaient alors tenues secrètes selon Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs. LE DEVOIR, Louis-Gille Francoeur, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/71411/cout-de-l-electricite-les-consommateurs-sesentent-floues>, 2004.

²⁴ Rapport annuel 2016, Hydro-Québec, hydro-quebec.com

²⁵ Hydro-Québec signe une entente commerciale majeure avec l'Ontario, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/809982/hydro-quebec-entente-ontario-echange-electricite-periode-pointe-hivernale>

²⁶ Rapport annuel 2016, Hydro-Québec, hydro-quebec.com

clairement leur intention de poursuivre l'extraction du gaz de schiste au service d'une croissance tous azimuts. Il faut souligner que les réserves étaient estimées en 2013 à environ 207 000 milliards de mètres cubes et que la consommation mondiale était de 3 222 milliards de mètres cubes en 2011. Et que les États-Unis sont l'un des grands détenteurs de ses réserves. L'hydroélectricité risque donc de se vendre au rabais encore longtemps, et pourtant Hydro-Québec et le gouvernement s'entêtent à conquérir le marché extérieur.

Hydro-Québec s'acharne-t-il à conquérir le marché américain et canadien, sans succès notable, afin de couper court à une véritable transition énergétique au Québec ? Dans l'affirmative, cela aurait-il quelque chose à voir avec les intérêts du secteur financier et des énergies fossiles ?

Si les faits ne peuvent être établis de façon irréfutable, des preuves circonstanciées inclinent à penser qu'au moment où le projet de création d'une industrie du transport électrique avortait au Québec en 1995, la société d'État a favorisé l'industrie du gaz et du pétrole et poursuivait sa politique d'exportation de l'électricité sans tenir compte des éventuels besoins énergétiques internes pour les véhicules électriques.

En réponse à l'annonce publique du premier ministre Daniel Johnson, en 1994, de créer une industrie québécoise de l'automobile électrique pour l'an 2000 avec l'attribution gouvernementale d'un budget initial de 100 millions de dollars, un comité formé par des représentants d'Hydro-Québec, de Bombardier Inc et de Chrysler Canada est abouté au projet à la demande de Daniel Johnson.

En 1995, Bombardier est une puissante multinationale d'origine québécoise qui est en passe de devenir le premier constructeur mondial ferroviaire. De plus, l'entreprise s'est fait une place enviable dans le domaine aéronautique et vient de faire l'acquisition de Learjet Corporation (1990) qui fabrique les Learjet américains et compte 3200 employés. L'entreprise a une importante division de véhicules récréatifs et avec Bombardier Capital elle a aussi des intérêts dans le secteur financier. Chrysler Canada filiale du géant Chrysler Group LLC n'a guère besoin de présentation. En 2013, Chrysler Canada possédait 440 concessionnaires automobiles au Canada et deux usines de montage en Ontario. Hydro-Québec était pendant cette période et demeure aujourd'hui le plus grand producteur d'hydroélectricité au monde avec un chiffre d'affaires annuel de plus 12 milliards.

En 1994, ces entreprises bénéficient du soutien du gouvernement et d'une population enthousiaste.

Quelques jours après l'annonce de Daniel Johnson, Pierre Couture dévoile à la presse un prototype de véhicule électrique à moteurs-roues pratiquement prêt à entrer en phase de production. Mais le 3 août 1995, arrive l'inattendu, — quelques cyniques Benjamin diront le prévisible — la société d'État abandonne le projet et prétend qu'elle ne fait pas le poids avec les constructeurs américains GM, Ford et Chrysler.

De toute évidence, cette raison ne pouvait justifier le désengagement d'Hydro-Québec d'un projet industriel d'envergure, favorable sur le plan économique et environnemental au Québec et au Canada, et par ricochet à l'humanité. Que seraient devenus ces projets

pétroliers hasardeux des deux dernières décennies si la voiture électrique avait été commercialisée en Amérique du Nord ? Que serait-il advenu, en effet, des projets d'extraction de pétrole en haute mer, de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta et de l'invasion de l'Irak sans la prévision d'une forte demande en carburant ?

Bombardier et Chrysler Canada pouvaient vraisemblablement affronter la concurrence et bénéficiaient de l'appui d'Hydro-Québec et du gouvernement provincial. D'un point de vue strictement commercial, elles n'avaient aucune raison apparente de ne pas être enthousiasmées par les perspectives économiques d'un tel projet. Bombardier remportait un moteur électrique révolutionnaire pour ses trains, ses métros et ses véhicules récréatifs et pouvait acquérir une place enviable dans le marché de l'automobile. Chrysler agrandissait sa part de marché dans l'automobile et assurait sa position parmi les grands constructeurs. Pourquoi Hydro-Québec, semble-t-il s'être débarrassé d'un projet prometteur comme s'il lui brûlait les doigts ? Pourquoi le Parti Québécois, qui affirme vouloir l'autonomie économique du Québec, et le Parti libéral, sa croissance, ne remettent-ils pas le projet sur les rails et garde le silence sur cette question ? Des porte-parole d'Hydro-Québec ont affirmé *que personne ne voulait du moteur-roue ! Personne...*

Aurait-on pu les en dissuader ? Que pouvaient craindre ces entreprises ? Redoutaient-elles de soursnois contrecoups du secteur pétrolier et de la finance qui auraient pu éventuellement créer de sérieuses difficultés ? De puissants intérêts auraient-ils distribué quelques carottes ? Y aurait-il eu des ententes secrètes ? La seule manière de le savoir serait sans doute de mettre sur pied une commission d'enquête.

Suite à ces péripéties pour le moins suspectes, à la charnière de l'ère du pétrole et de ce qui aurait pu être celle du transport électrique, André Caillé, qui est sur le point de quitter son poste de PDG de Gaz Métro, fait la rencontre de Thierry Vandal, directeur de la planification stratégique de Gaz Métropolitain, et le convainc de le suivre lorsqu'il prendra la direction d'Hydro-Québec.²⁷ Faut-il en conclure expressément que le duo avait rompu tous ses liens avec les intérêts du gaz auxquels il se consacre depuis plusieurs années ? Ne serait-il pas plausible que les intérêts gaziers, par l'intermédiaire du Parti Québécois de Bernard Landry, aient mandaté à la direction d'Hydro-Québec ces deux ténors de Gaz Métro ?

Quoi qu'il en soit, ces messieurs persistent à ignorer l'électrification du transport au Québec et la société d'État acquiert 42 % de Noverco qui contrôle Gaz Métro, et qu'ainsi l'entreprise menacée de sevrage retourne d'urgence dans le giron protecteur d'Hydro-Québec. On s'éloigne diamétralement des transports électriques en prévision de faire champignonner des centrales électriques thermiques à effet de serre. Apparemment, il s'agirait, d'après André Caillé, de diversifier les actifs. Mais chose étrange, quelques années plus tard, en 2004, les participations d'Hydro-Québec dans Noverco sont cédées à la caisse

²⁷ Thierry Vandal, Wikipedia, note 1, « Cet homme peut-il rétablir le courant », Jonathan Trudel, [L'Actualité](#), vol. 31, n° 18, 15 novembre 2006, p. 30.

de dépôt. Au fond, ça ne semblait plus si avantageux de se diversifier. Alors qu'on croyait le Québec exsangue de sang noir, en 2002, Bernard Landry se lance dans la recherche de pétrole et, avec l'aide d'André Caillé, crée la division Pétrole et Gaz d'Hydro-Québec. En 2003, alors que la province tente d'améliorer son bilan de gaz à effet de serre, le duo se lance dans un grand projet visant la mise sur pied d'une douzaine de centrales thermiques, au gaz naturel évidemment. Le projet essuie une telle opposition qu'il s'amaigrira à la seule centrale de Bécancour dont le contrat très lucratif est enlevé par TransCanada Énergie. En raison d'un surplus d'hydroélectricité et du faible prix du gaz, les turbines de la centrale thermique font du surplace depuis 2008 et Hydro-Québec « dit avoir ainsi versé en moyenne 150 millions par année à la société albertaine pour suspendre son contrat ferme d'approvisionnement. »²⁸ Depuis lors, la situation n'a guère changé et la société d'État poursuit sa politique stratégique de développement à rabais de l'exportation.

En 2004, André Caillé quitte le navire en laissant aux commandes Thierry Vandal. Louis-Gilles Francoeur du journal « Le Devoir » résumait en quelques lignes le mandat du PDG à la direction d'Hydro-Québec :

« Le milieu écologiste accuse encore André Caillé d'avoir torpillé le projet de moteur-roue, d'avoir démembré le service écologique de la société d'État et d'avoir englouti des dizaines de millions dans l'exploration du golfe pour finalement céder le tout au secteur privé, y compris à des entreprises parmi lesquelles on retrouve aujourd'hui André Caillé. »

Si, néanmoins, nous regardons les choses du point de vue des pétrolières et des gazières, l'homme et son fidèle acolyte ont su sauvegarder les intérêts du gaz et du pétrole, et empêcher la transition énergétique au Québec, ce qui n'est pas rien !

À noter aussi la forte propension de la société d'État à la culture du secret qui contraint ses employés à des ententes de travail dont le code d'éthique s'apparente à une entente de non-divulgaration. On peut comprendre que des chercheurs, des ingénieurs et des scientifiques ne doivent en aucune circonstance révéler certaines applications industrielles non brevetées, mais pour ce qui touche aux employés de maintenance, à l'administration et au fonctionnement interne d'Hydro-Québec ? Aurait-on quelque chose à cacher ?

Hydro-Québec peut réduire sa dette et assurer l'autonomie énergétique du Québec

²⁸ Le Soleil, « Bécancour : 1 milliard \$ pour une centrale au gaz... fermée », Pierre Couture, 2013. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201307/31/01-4675921-becancour-1-milliard-pour-une-centrale-au-gaz-fermee.php> Voir aussi Le Devoir, « Comment André Caillé est devenu la bête noire des écologistes ». Louis-Gilles Francoeur, 2010. <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/296037/comment-andre-caille-est-devenu-la-bete-noire-des-ecologistes>

Ne serait-il pas plus profitable pour les Québécois, le gouvernement et Hydro-Québec de procéder à l'électrification des transports plutôt que de dilapider de précieuses ressources hydroélectriques sur le marché de l'exportation ? La société d'État obtient du Québec un prix plus élevé pour l'hydroélectricité que celui obtenu sur le marché américain. Il en sera de même à l'avenir en raison du faible coût du gaz naturel. Comme nous l'avons souligné, les États-Unis et le Canada se destinent de toute façon à la croissance et à la vente de gaz de schiste. Les brevets et la recherche d'Hydro-Québec, sur lesquels les Québécois ont indéniablement des droits, seraient au centre d'une solide économie sociale si les gouvernements élus du Québec rompaient avec leurs traditions domestiques de majordomes au service de l'oligarchie financière et de la grande entreprise. Les revenus générés par le renouvellement des véhicules permettraient à Hydro-Québec de réduire sa dette, de respecter et même de dépasser les objectifs du Québec de réduction des gaz à effet de serre, de financer sa recherche et de réaliser l'autonomie énergétique du Québec. En limitant l'immigration au seul remplacement de la population du Québec, le développement des villes, du parc automobile et du réseau routier serait stabilisé. Les entreprises de construction focaliseraient leurs activités sur la rénovation et le remplacement des infrastructures et des bâtiments désuets. Les subventions et les investissements soustraits aux activités extractivistes seraient réaffectés à la recherche et au développement nécessaires à l'élaboration d'une société écologique. Avec une économie sociale solide et autonome, le Québec pourrait surmonter une brusque décélération économique à l'horizon des années 2025-2030.

La société Hydro-Québec, soumise aux impératifs de croissance des secteurs financier, industriel et gouvernemental, évite par tous les moyens de s'engager dans une véritable transition énergétique. Il est donc vital que l'entreprise d'État soit assujettie aux directives de la population. Il faut aussi se rappeler que les terres rares (nécessaire à la fabrication d'amants puissants pour les moteurs électriques) et les métaux comme le lithium et le cobalt entrant dans la composition des batteries sont dilapidés dans la fabrication de téléphones intelligents et autres gadgets coûteux, inutiles et polluants.

LA CROISSANCE ET LA GÉOPOLITIQUE

La guerre économique, le système de surveillance universel et l'autoritarisme

Comme le fit remarquer un journaliste du journal « Le Monde » : « Le GPS américain n'a pas été mis en place par des individus libres qui se sont dit, tiens lançons un satellite ! » Il semble, en effet, que les nations du *monde libre* ont donné docilement leur accord officieux à une initiative de surveillance universelle de l'administration américaine, coûteuse sur le plan économique et démocratique, comme si ça allait de soi et sans en appeler de l'opinion des citoyens. Et on ne le fait toujours pas.

Depuis les révélations controversées d'Edward Snowden, nous savons que la NSA et les agences de sécurités américaines infiltrent les réseaux informatiques du *monde libre* en fonction de leurs intérêts économiques et géopolitiques. La propagande de l'administration américaine et occidentale proclame haut et fort leur désir de protéger la démocratie. Mais qu'est-ce que l'espionnage universel et les intérêts économiques et géopolitiques de l'administration américaine ont à voir avec la sauvegarde de la démocratie ? Bien peu de chose. Cette propagande semble plutôt destinée à dissimuler les enjeux d'une guerre économique entre les nations et leurs multinationales pour la croissance et l'accaparement des ressources qui disparaissent à toute vitesse.

Si les régimes dits démocratiques devaient basculer dans un autoritarisme primaire sous prétexte d'un état de crise, l'espionnage électronique et informatique serait de toute évidence une arme efficace contre les citoyens soucieux de démocratie. Les technologies de l'information pourraient assurer la suprématie d'une élite financière au sein d'une économie mondiale de pénurie ; une parasitose incurable des économies nationales par le système financier international.

Le discours uniformisé et réducteur du milieu politique qui confine la sphère de l'activité sociale aux préoccupations entourant l'emploi, le service de la dette, le rendement des entreprises, la croissance, la défense, le multiculturalisme, et accessoirement l'écologie, est à mille lieues des véritables enjeux de la politique actuelle des États-Nations aspirées dans l'entonnoir de la croissance, de l'effondrement économique et démocratique des nations.

La guerre économique, la géopolitique, l'accaparement des ressources subsistantes pour la croissance n'est en rien un mouvement historique inéluctable. Les pays riches peuvent décroître jusqu'à une croissance nulle et les pays émergents réduire leurs exportations et transformer les matières premières sur place en éliminant les facteurs de pollution à la source et en se délestant de l'emprise économique du secteur financier international. Les peuples ne peuvent être tenus responsables de l'endettement des nations auquel à aucun moment ils n'ont pu consentir démocratiquement et en toute connaissance

de cause. Du point de vue éthique et aussi constitutionnel, c'est-à-dire de la souveraineté des nations, rien ne les contraint à s'acquitter des dettes nationales coercitives. Mais, pour ce faire, une nation devra prévoir une restructuration monétaire et économique. Il n'y a aucun doute, néanmoins, que des investisseurs influents auront la tentation irrésistible de retirer leurs billes d'une économie en mutation.

Les choix technologiques des nations

Le développement des sciences et de la technologie est, au même titre que la croissance économique, un sanctuaire apolitique où le modeste citoyen retire humblement sa coiffe et s'agenouille révérencieusement devant l'hôtel resplendissant de la connaissance, de l'objectivité scientifique, du service humanitaire, du progrès... et de beaucoup, beaucoup de *monnaie scripturale*. Il faut avoir foi en l'Amérique et se convaincre que tout ira pour le mieux. Pourtant, la recherche scientifique et le développement technologique sont des activités à haut risque régulées dans les nirvanas privés de méga-entreprises orbitant bien au-delà d'une portée de regard citoyen. Dans les civilisations antiques précolombiennes, égyptiennes et sumériennes, la connaissance se revêtait d'un caractère religieux et elle était exclusivement réservée à la caste des prêtres et à l'aristocratie. Aujourd'hui, bien que le savoir est plus largement répandu, les connaissances et le savoir-faire liés aux technologies de pointe, et en particulier militaires, sont savamment compartimentés et inaccessibles.

Nous assistons émerveillé à l'émergence de nouvelles technologies prometteuses sur le grand écran universel des médias. Et notre rôle tacite, pour ainsi dire, préprogrammé, est celui de témoin admiratif du grand spectacle de l'évolution des sciences et de la technologie. Nous assistons passivement à cette représentation pittoresque aux allures de phénomène évolutif naturel. Ce pourrait être, néanmoins, l'arbre qui cache la forêt.

L'ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE ET LA DÉCROISSANCE

La monnaie sociale, la dette publique, l'autarcie ou la réduction de l'import/export

La croissance

Les trois facteurs bien connus de la croissance :

1. La croissance démographique
2. La croissance de la production
3. La croissance de la consommation

Ces trois facteurs de la croissance sont corrélés. L'accroissement de la population crée une pression de la demande dont la réponse est une augmentation de la production. Les facteurs 2 et 3 sont entièrement corrélés, car il ne peut y avoir augmentation de la consommation sans une croissance proportionnelle de la production. Le facteur 1 est partiellement corrélé aux facteurs 2 et 3 puisqu'on a constaté que la consommation s'est accrue plus rapidement que la croissance démographique. Donc, pour obtenir une décroissance les facteurs 1 et 2 doivent décroître *impérativement*.

De ces trois facteurs, qui représentent la croissance factuelle, les deux derniers, la croissance de la production et de la consommation, ont généré de nombreuses réflexions, des prises de position théoriques, idéologiques, éthiques, politiques et pratiques. La première, la croissance démographique, a reçu, toute proportion gardée, peu d'attention. Il y a certainement des craintes à aborder un sujet qui peut donner lieu à de mauvaises interprétations. Un problème qui a pris d'autant plus d'ampleur dans l'imaginaire collectif qu'il paraît épineux et insoluble. La croissance démographique exponentielle ne sera pas résolue harmonieusement par des lois, mais par l'éducation, le soutien entre les nations et la concertation démocratique. Le défaut de véritable coopération et l'exploitation systématique des pays émergents par les nations puissantes et des multinationales voraces sont le principal obstacle à la plupart des problèmes internationaux.

La croissance démographique

Lorsque la croissance démographique atteint un seuil critique, la pression sur l'environnement excède la capacité de la nature à se régénérer. Ce phénomène est récurrent depuis les années 70. Selon l'évaluation de *Global Footprint Network*, en 2013, nous aurions besoin 1,7 Terre par année afin que notre niveau de consommation soit soutenable.

Tout comme pour l'économie, nous vivons à crédit sur les ressources planétaires. Puisque les ressources non renouvelables et minérales s'épuisent, alors que la population s'accroît, il y aura aussi pénurie de matière première. Il faut additionner à ce passif la probabilité d'effets ravageurs sur l'agriculture dus à d'éventuels dérèglements climatiques. Ce qui nous attend à l'orée des années 2025-2030, à moins de quelques événements inattendus, est une restructuration violente dont le résultat sera une *économie de pénurie*. Si rien n'est fait d'ici là sur une base volontaire par les populations des pays à forte croissance démographique, l'ajustement structurel fera pression à la baisse sur la démographie. Cette dernière pourrait même s'avérer dans le pire des cas un véritable carnage.

Du point de vue géopolitique et géostratégique étasunien et occidental, dans les conquêtes au profit des secteurs financiers, des majors du pétrole et des complexes militaro-industriels, ces grandes puissances doivent compenser et réduire les effets collatéraux des guerres du pétrole. Les coûts vertigineux des migrations violentes de la population des pays cibles sont assumés par la population en générale et non par les pétrolières. Les migrations massives dues à d'éventuels revers climatiques seront, elles aussi, défrayées par la population.

Il n'y aurait aucune croissance démographique au Québec sans l'apport d'une forte immigration. Quels sont les motifs des gouvernements à cet égard ? Ce n'est pas par simple générosité que les nations occidentales portent un intérêt soucieux à l'accueil d'immigrants. La population est vieillissante et nous avons besoin de main-d'œuvre pour soutenir l'économie, d'impôts pour défrayer le coût des services publics — et pour subventionner les entreprises extrativistes ! Mais a-t-on vraiment besoin d'une *croissance* démographique pour autant ? Nous pourrions nous contenter d'une immigration qui aurait pour but de remplacer la population et de stabiliser la démographie. Nous n'aurions plus besoin d'étendre nos villes, nos infrastructures routières et nos terres arables ; moins besoin aussi de véhicules supplémentaires sur nos routes et par le fait même nous réduirions nos émissions de GES et nos frais sociaux. Nous pourrions électrifier nos transports. Mais la dette, demandera-t-on, qui va la rembourser ? Il faut stimuler les exportations, on a besoin d'une meilleure balance commerciale sinon ce serait la catastrophe ! La croissance, voilà la vraie raison. La croissance... et la dilapidation des ressources, eh bien, la croissance, il semble qu'il n'y en plus pour longtemps !

La croissance de la production et de la consommation

Puisque la croissance de la consommation est partiellement dé-corrélée de la démographie, la tendance à la surconsommation est un problème en soi qui doit être résolu. L'économie de marché et les institutions financières ont besoin de croissance pour être profitables et c'est ainsi que le marché tend à susciter l'offre et la demande. C'est un des problèmes majeurs de la croissance de la consommation.

Comment décroître ?

Instaurer un régime provincial de démocratie participative

Il serait illusoire d'espérer que l'oligarchie financière, propriétaire de la monnaie et des gouvernements surendettés, s'engage, de bon gré et de façon désintéressée, dans une véritable transition. Il s'agit donc avant tout de résoudre le problème du défaut de démocratie véritable au Québec par l'adoption d'une loi autorisant les référendums d'initiative populaire. Ces derniers permettraient de supplanter l'influence des grandes entreprises.

L'économie écologique et la création de banques d'émission monétaire locales

L'économie écologique, telle que nous la concevons, est une économie de production durable non extractive de récupération totale, non financiarisée, c'est-à-dire sans croissance ni rentabilité, dans laquelle la qualité prévaut sur la quantité et le gaspillage. Elle est, pour l'essentiel, l'expression de la liberté individuelle et collective d'entreprendre dans le respect d'un processus démocratique ce qui est valable et juste aux yeux du plus grand nombre.

Peut-on apprivoiser une dictature financière, reformuler les conventions monétaires et réformer l'économie en faisant appel à l'humanisme des actionnaires des banques et au bon sens, au courage et à l'honnêteté de nos gouvernements actuels ? Le défi serait pour le moins pharaonique.

Quelles sont nos responsabilités envers le système bancaire ? Que leur doit-on au juste ? Depuis plusieurs décennies, les actionnaires des banques ont tiré un maximum d'avantages de leur position d'intermédiaire privilégié et structurant de l'économie. Chaque année, les médias se plaisent à étaler leurs rentabilités absurdes. Ces seigneurs de l'endettement ont obéré davantage les nations, forcées de renflouer leurs gestions frauduleuses des produits financiers dérivés. Les actionnaires majoritaires des multinationales bancaires et industrielles, dont les dividendes s'accumulent sur des comptes *off-shore*, ne seraient guère touchés par une crise écologique ou économique irréversible. Et pourtant, les banques ne mettent sur la table qu'un faible pourcentage de la masse monétaire qu'elles créent, puisque leurs monnaies ne sont, en pratique, que des émissions monétaires scripturales éditées et gérées comme crédit. N'est-ce pas un privilège inouï et injustifiable que de prêter du vent et d'en tirer pouvoir et profit ?

Puisque la *monnaie des banques* est la pierre angulaire de l'emprise de l'oligarchie financière sur l'économie et les gouvernements ; la création de monnaies locales pourrait être le levier populaire d'une refonte de l'économie. Cette réappropriation citoyenne du levier monétaire peut être réalisée de façons diverses.

1. À l'initiative d'un gouvernement progressiste sous un régime parlementaire de démocratie représentative (Il s'agit cependant d'une faible probabilité en raison de l'influence néfaste des secteurs financier et industriels, et de la corruption au sein de l'appareil d'État).
2. À l'initiative d'un gouvernement progressiste sous un régime parlementaire de démocratie participative.
3. À l'initiative de regroupements locaux de monnaies complémentaires avec l'appui d'un gouvernement progressiste sous un régime parlementaire de démocratie participative ou non.

La création de monnaie sous la forme de prêts à taux d'intérêt ainsi que les dividendes sur les investissements sont des facteurs de croissance, de profits excessifs et de contrôle. Les monnaies locales doivent donc être soustraire à ses conventions financières insalubres. Il est nécessaire que les banques d'émission monétaire locales mises sur pied interagissent afin que les projets nécessitant des ressources variées et dispersées à travers plus d'une communauté utilisant une monnaie locale différente puissent faire l'objet de conventions. Les monnaies locales devraient dans ces conditions s'échanger à parité.

Dans l'éventualité où une nation optait pour l'abolition de sa dette publique

Dans l'éventualité où une nation optait pour une abolition pure et simple de sa dette publique, les règles proposées demeurent valables, soient avec une seule monnaie nationale ou diverses monnaies locales à parité en tenant compte de la monnaie des banques pour le commerce extérieur. L'économie devrait être dé-financiarisée et les banques d'émission monétaire locales administrées par les communautés locales. Bien sûr, d'autres voies peuvent être privilégiées si la population préfère laisser entre les mains des « experts » ce qu'elle est en mesure de faire elle-même.

Les règles de bases :

1. Échange à parité entre la monnaie locale et le dollar canadien et des monnaies locales entre elles.
2. Un compte est ouvert au nom de l'acheteur de monnaie locale sur lequel est inscrit le montant de l'échange. Le numéraire (en dollars) est conservé à la banque locale et n'est pas retourné dans le circuit de l'argent-dette ou *monnaie des banques*.
3. Pour les projets individuels ou collectifs nécessitant un apport de capitaux, les émissions de monnaie locale sont non-remboursables. Les recettes des produits offerts à la clientèle retournent

périodiquement à la banque d'émission monétaire locale sans marge de profit.

4. La rémunération des membres d'une économie locale est salariale. La valeur de la rémunération est fonction des apports, de l'initiative, des compétences, des talents et de l'expérience des employés et des entrepreneurs.
5. Les biens et services sont acquis au prix coûtant en monnaie locale. Aucune taxe, aucun impôt ne seront réclamés à des fins administratives sauf dans le cas de la règle 9.
6. Les entreprises d'économie monétaire locale qui offrent leurs produits à l'extérieur de l'économie monétaire locale doivent retourner l'argent-dette à leur banque d'émission monétaire local.
7. Les projets prioritaires sont à caractère environnemental. Une attention particulière devrait être apportée aux unités de récupération de matière première, aux unités de transformation, de conception et de production de produits non polluants *très durables*, dans les secteurs de la fabrication et de la construction. Ceci inclut des projets de recherche et de développement. Les projets de cultures biologiques et de permaculture. Les projets concernant la recherche et l'application de nouvelles sources d'énergie. Les méthodes de production seront non polluantes.
8. Pour les acquisitions privées coûteuses (Maison, logement, terrain, véhicule, etc.) la banque locale d'émission monétaire peut acheter la propriété ou le produit à l'aide d'émissions monétaires locales et l'octroyer au demandeur en tant que rachat à terme au prix coûtant et sans intérêt. Les biens acquis de cette façon ne peuvent être revendus qu'en monnaie locale au prix coûtant en tenant compte de l'inflation aussi longtemps que la monnaie locale sera en parité avec le dollar canadien. Pour les voyages, il sera nécessaire d'échanger une monnaie locale contre la somme équivalente en *monnaie des banques*.
9. Les impôts et taxes seront versés en dollars canadiens après la conversion paritaire du montant équivalent en monnaie locale jusqu'à ce que les monnaies locales soient des monnaies en usage.
10. Aucun échange entre les membres des économies locales ne doit se réaliser en *monnaie des banques* à moins que ceux-ci soient entièrement favorables à la communauté.
11. Les non-membres doivent échanger des biens et services en monnaie locale. La monnaie locale acquise lors d'une transaction ne

peut-être convertie ensuite en argent-dette à moins qu'une telle conversion soit nécessaire.

12. *La monnaie des banques* (l'argent-dette) peut-être utilisée par une communauté monétaire locale afin d'acquérir des actifs non spéculatifs (terrains, bâtiments, métaux précieux, achat de brevets, etc.) utiles à la communauté si cette dernière ne peut en faire l'acquisition en monnaie locale. Mais, en définitive, l'argent-dette accumulée et soustraite du circuit de la finance-servage devra être principalement utilisée pour le remboursement de la dette publique, c'est-à-dire qu'elle sera restituée à ses *propriétaires* une fois assurée la prédominance de l'argent local pour l'ensemble du territoire et de l'activité économique. Une seule exception, toutefois, dans l'éventualité d'un effondrement économique, elle pourrait servir comme soutien direct à la population pour les besoins de base.
13. La monnaie locale ne peut faire l'objet de spéculation sur la monnaie. Même une fois reconnue comme monnaie d'échange valable à l'extérieur du périmètre de l'économie monétaire locale. Les banques monétaires locales refuseront l'échange massif entre les monnaies locales, mais aussi avec les *monnaies des banques* d'une quelconque nation ou province.
14. La gestion des banques d'émission monétaire locales est évidemment citoyenne et il va de soi que ces banques appartiennent aux différentes communautés de l'économie monétaire locale.
15. Des milices citoyennes démocratiques locales devraient être mises sur pied afin que les communautés d'économie locale puissent assurer leur propre sécurité en cas de crise économique ou climatique majeure.

Explications des règles et fonctionnement :

L'émission de monnaie locale se distingue du prêt-servage en ce qu'elle n'a pas à être remboursée dans les cas de projets (règle 3) et qu'elle ne rapporte aucune marge de bénéfice tant à la banque qu'aux entrepreneurs (règle 8). Elle ne présente aucune charge dans les échanges (règle 5). L'introduction de nouvelles activités économiques est soumise à une approbation citoyenne (règle 14). Dans le cas d'achats à terme, l'acheteur n'a aucun intérêt à déboursier (règle 8). À moins d'une rareté temporaire de produits usuels, il n'y aura que peu d'inflation lorsque l'ensemble du processus de production — des matières premières jusqu'au produit final — sera inclus à l'intérieur du secteur économique et

monétaire local. C'est à dire, lorsque les monnaies locales pourront s'affranchir de la monnaie des banques en abandonnant la parité (règle 1). Pourquoi la règle 3 mérite-t-elle d'être appliquée ? Parce que les intérêts et les dividendes sont des instruments de contrôle, une sempiternelle corvée obligatoire et tyrannique de croissance. Et à l'autre bout de cette voie à sens unique démente s'embusque une catastrophe politique, économique et environnementale, *si rien n'est fait*. Ce qui importe n'est pas l'accumulation du capital, mais le mieux vivre.

La raison pour laquelle l'argent des banques (dans le cas présent le numéraire de la banque centrale du Canada) n'est pas réintroduit dans le circuit de l'argent-dette (règle 2) est d'empêcher qu'il ne serve à nouveau de levier de crédit en faveur de l'oligarchie financière, de la financiarisation économique, des entreprises extractivistes et de l'économie parallèle pervertie des paradis fiscaux.

Les biens et services sont acquis au prix coûtant (règle 5) puisque les émissions monétaires des banques locales octroyées aux entreprises individuelles et collectives sont non remboursables (règle 3) ; que ces entreprises ne bénéficient d'aucune marge de profit (règle 8) et que les entrepreneurs sont rémunérés à salaire fixe. Les salaires ne sont pas uniformisés (règle 5). Le niveau salarial est défini démocratiquement par la communauté locale (règle 14) en fonction des apports et des compétences, c'est bien-dire au *mérite* (règle 4). Dans une économie locale autonome, il n'y a aucun besoin de réclamer des impôts et des taxes à des fins administratives (règle 5) puisque les salaires des citoyens y sont défrayés par des émissions monétaires locales (règle 4).

Les revenus de vente de produits distribués à l'extérieur d'une économie locale appartiennent à la communauté et ne serviront pas de levier de crédit à l'économie financière (règle 2 et 3).

Les projets prioritaires sont de nature environnementale (règle 7) dans la mesure où l'économie circulaire écologique est une mutation évolutive des valeurs individuelles et sociales représentant le passage d'un individualisme forcené à un collectivisme éclairé permettant l'expression des libertés individuelles comme de vastes potentialités créatrices du bien commun. L'économie écologique est *structurellement décroissante* en regard de l'économie du capital et tend vers la croissance zéro. Les exportations et les importations y sont réduites à leur plus simple expression. Les activités extractives nécessaires y seront parcimonieuses et rigoureusement encadrées. Et elles devront représenter un avantage décisif pour le bien commun et l'évolution de la société. Les produits d'une économie circulaire sont d'une grande qualité et *très durables*, soit : totalement récupérables, facilement réparables et actualisables. Et les procédés de fabrication non polluants afin d'éliminer les facteurs de pollution à la source (règle 7).

L'économie locale versera en *monnaie des banques* aux gouvernements les impôts et les taxes (règle 9). Ces derniers, inséparables du secteur financier, seront un levier d'endettement et un soutien aux activités extractivistes, à moins d'ententes particulières avec les gouvernements afin que la *monnaie des banques* versée en guise d'impôts et de

taxes, soit retournée en tout ou en partie dans l'économie monétaire locale sans interférer de façon inappropriée sur le cours de son développement.

Au final, la *monnaie des banques* soustraite du circuit de la finance-servage devra être principalement utilisée pour le remboursement de la dette publique, c'est-à-dire qu'elle sera restituée à ses *propriétaires* une fois assurée la prédominance des monnaies locales pour l'ensemble du territoire et de l'activité économique (règle 12). La *monnaie des banques* ne saurait être d'aucune utilité dans une économie écologique autonome. Le remboursement de la dette permettrait de rompre les liens de dépendance du gouvernement envers l'oligarchie financière et d'intégrer de plain-pied l'économie circulaire écologique. Le rôle du gouvernement devra alors être redéfini démocratiquement par l'ensemble des citoyens.

Les entreprises monopolistiques s'excluront d'elles-mêmes des économies locales « non rentable » sans tout d'abord tenter de s'y opposer. Si elles échouent, elles se verront forcées d'émigrer vers des lieux plus cléments ou une gouvernance laxiste leur permettra de sévir en toute impunité. Les économies locales pourront alors prendre en main les espaces économiques viables laissés en friche.

Le Québec comme n'importe quelle province ou nation ne peut résoudre le destin de l'humanité, sa tâche est de donner l'exemple et de partager son expérience.

La détention de l'argent-dette comme réserve de l'économie circulaire et les émissions monétaires locales à parité avec le dollar canadien, à quantités moindres ou égales à la somme d'argent-dette détenue, n'engendrent aucune augmentation réelle de la masse monétaire. Dans ces conditions, les émissions monétaires locales ne sont pas, à proprement parler, une création de monnaie. Elles le deviennent au moment où la *monnaie des banques* retourne dans le circuit financier de servage ou que le volume d'émissions monétaires locales excède celui de l'argent-dette en dépôt. Bien sûr, rien n'empêche d'utiliser un surplus de monnaie locale ou de créer de la monnaie locale saine dans une économie circulaire écologique.

Les membres de l'économie locale étant consultés dans la mise sur pied de nouveaux projets, ils feront savoir à travers l'ensemble des communautés monétaires locales s'ils acquerront tel ou tel produit de façon à ajuster l'offre à la demande.

Le Québec pourrait négocier avec le gouvernement du Canada une entente qui permettrait le développement d'une économie locale circulaire provinciale sur le modèle présenté plus haut assorti de la promesse de remboursement de sa part de la dette fédérale.

Explication relative aux diverses possibilités de réappropriation du levier monétaire

1. À l'initiative d'un gouvernement progressiste sous un régime parlementaire de démocratie représentative.

Un gouvernement représentatif devra rédiger et adopter un projet de loi de réforme monétaire et économique dont la finalité est une économie évolutive ou progressiste à croissance quasi nulle. Permettre la mise sur pied de banques d'émission monétaire locales à travers tout le territoire, administrées par les communautés locales et leur appartenant. Permettre que les économies monétaires locales s'engagent dans la transition énergétique dans le cadre de la décroissance dans une économie dé-financiarisée. C'est-à-dire, dans laquelle les facteurs de croissance, de profits excessifs et de contrôle que sont les prêts à taux d'intérêt et les dividendes sur investissements sont soustraits des échanges économiques. Les règles mentionnées plus haut peuvent servir de base à cette réforme économique et monétaire. Cette dernière implique que le Québec crée une ou plusieurs monnaies provinciales ayant cour légale et des banques d'émission monétaire locales autonomes appartenant à des communautés locales et administrées par ces communautés suivant un processus de consultation citoyenne. *Les secteurs bancaires et industriels exerceront de pressions extrêmes sur de tels élus afin d'empêcher toute réforme économique et sociale qui ne tournerait pas à leurs avantages.*

Le remplacement progressif de la monnaie des banques par les monnaies locales

La transition monétaire ne peut être que progressive puisque la totalité des transactions commerciales est soumise aux règles et conventions d'un système financier d'endettement systémique. Elle devrait débiter dans les économies locales pour s'étendre ensuite à l'ensemble des activités commerciales. Un ralentissement économique et même un grippage du moteur économique d'endettement systémique pourraient survenir dans le contexte politico-économique actuel. Il est probable qu'une réforme monétaire et économique ne puisse voir le jour avant que ne surviennent une stagnation prolongée ou même un effondrement économique soudain. Cette réforme pourrait alors être appliquée comme sortie de crise politique et économique puisque dans ces conditions la décroissance sera irréversible en raison d'un manque de ressources.

Les actionnaires majoritaires des grandes entreprises et des conglomérats — qui ne peuvent ignorer en aucune façon l'état d'épuisement des ressources planétaires — lors de crise économique absorbent les entreprises menacées de faillite présentant un intérêt tandis que les autres s'effondrent par manque de liquidité et de marchés. Un ralentissement économique sans réforme monétaire et économique donnera le coup d'envoi à une phase supérieure de centralisation économique au profit de l'oligarchie financière qui menacera comme jamais les régimes démocratiques.

2. À l'initiative d'un gouvernement progressiste sous un régime parlementaire de démocratie participative.

Ce qui s'applique à un régime représentatif est d'autant plus valable pour une démocratie participative où le gouvernement joue son véritable rôle démocratique non en tant que décideur, mais à titre d'exécutant de la volonté de la population.

3. À l'initiative de regroupements locaux de monnaies complémentaires avec l'appui d'un gouvernement progressiste sous un régime parlementaire de démocratie participative ou non.

C'est le cas où des banques d'émission monétaire locales essaient dans diverses localités en adoptant d'abord un rôle secondaire, puis, sortent peu à peu de leurs états de monnaies complémentaires et obtiennent chemin faisant l'aval d'un gouvernement progressiste élu afin de jouer leur rôle salubre de monnaies en usage en dé-financiarisant peu à peu l'économie.

L'implantation rapide et efficace d'une économie circulaire écologique dé-financiarisée dans une zone économique stable ou fleurissante est un grand défi. Il serait plus simple d'implanter d'un seul tenant une banque d'émission monétaire locale et une économie circulaire écologique en procédant à une expérience dans une localité régionale défavorisée par l'exode d'entreprises et de citoyens en âge de travailler. Une planification précise de développements réalisée en collaboration avec la population locale serait certainement d'un grand intérêt en servant de modèle à d'autres localités confrontées à des difficultés analogues.

CONCLUSION

L'identification et les étiquettes

L'étiquette est une forme abusive et simpliste de classification. On est soit de droite, de gauche ou de centre, d'extrême droite ou d'extrême gauche, marxiste, socialiste, capitaliste, anarchiste, pacifiste, pour ou contre l'environnement, raffiné ou plébéien, croyant ou athée, etc., et par le fait même politiquement instrumentalisé et sémantiquement compartimentés. Les factions se renvoient la balle et de façon générale *l'autre*, c'est-à-dire la population dans son ensemble, est perçu, dans ce miroir de foire déformant, conflictuel, impuissant, brouillon, égoïste, menaçant, et dément. Les factions ont une tendance marquée au jugement pour des raisons d'identification, de stratégie et de démarcation, et aussi dans le souci de définir des limites territoriales de l'idéologie et de l'action juste. Il s'agit d'un raccourci, d'un reflet utilitariste, déformé et exagéré, de la réalité perçue à travers le prisme du discours intéressé des entreprises ou celui du militantisme de multiples factions et des médias.

Une fenêtre d'action réduite

Cet opuscul est une tentative d'éclairage et une recherche de *solutions* ; et non la velléité du choix d'un changement de régime conforme à des aspirations historiques abstraites plus ou moins vagues et définissables. Le sens critique est hautement recommandé, mais la recherche de solutions et l'action concertée sont essentielles et incontournables en ce début de millénaire, où s'érige une juridiction commerciale supranationale afin de permettre aux multinationales de se placer au-dessus de lois et de tout consensus social démocratique.

Est-il nécessaire de rappeler que la fenêtre probable pour un changement salubre sans effondrement de la démocratie, de l'économie et du climat se compte virtuellement en années et non en décennies. Ne serait-il pas temps d'agir et de prendre les choses en main ?

Bibliographie

Alain Deneault, *DE QUOI TOTAL EST-ELLE LA SOMME ? Multinationales et perversion du droit, écosociété*, 2017.

Dennis Meadows, Donella Meadows, Jorgen Randers, *Les limites à la croissance, écosociété*, 2013.

Éric Pineault, *LES PIÈGE ÉNERGIE EST Sortir de l'impasse des sables bitumineux, écosociété*, 2016.

Francis Dupuis-Déri, *DÉMOCRATIE Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France, LUX/Humanité*, 2013.

Gille-Éric Séralini, *TOUS COBAYE ! OGM, pesticides, produits chimiques, Flammarion Document*, 2012.

Henry Aubin, *LES VRAIS PROPRIÉTAIRES DE MONTRÉAL, Le dossier stupéfiant de la mainmise étrangère sur l'une des plus grandes villes de l'Amérique du Nord, édition l'étincelle*, 1977.

Jean-Martin Aussant, Claire Bolduc, Véronique Côté, Maïtée Labrecque-Saganash, Aurélie Lanctôt, Karel Mayrand, Gabriel Nadeau-Dubois, Will Prosper, Alain Vadeboncoeur, *NE RENONÇONS À RIEN, LUX*, 2017.

Noam Chomsky, *LES DESSOUS DE LA POLITIQUE DE L'ONCLE SAM, écosociété*, 1996.

Normand Mousseau, *GAGNER LA GUERRE DU CLIMAT Douze mythes à déboulonner, Boréal*, 2017.